

Réf: Dossier N° 121903

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE SALE ADAHI KOUACOU » en abrégé « SCOOPS - SAK »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RUE DE LA
PAIX NON LOIN DE LA CLINIQUE POLYMEDE, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE COOPERATIVE SIMPLIFIEE
SALE ADAHI KOUACOU » en abrégé « SCOOPS - SAK »

Objet : La production, la collecte, le stockage et la commercialisation des produits de rente (Cacao – Café, l'hévéa, Palmier à huile, Anacarde, Arachide, Riz, ...) et autres prestations nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus

La production, la collecte, le stockage et la commercialisation des produits vivriers (bananes, Maniocs, ...) et autres prestations nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus ;

La production, la collecte, le stockage et la commercialisation des produits maraichers (Tomates, Piments, ...) et autres prestations nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus ;

L'approvisionnement en intrants et autres facteurs de production indispensable à ses membres ;

Travaux d'irrigation ; L'achats d'équipements collectifs des membres ; La formation des membres ; L'import-Export ; La création et l'exploitation de toutes structures de fabrique, licences, brevets, et marques de commerce ayant le même objet ; La création et l'exploitation de toutes usines de transformations de tous produits en général ; La promotion, l'exposition, la diffusion et la distribution de ces produits, marchandises et matériels divers ; La passation de tous marchés entrant dans l'objet de la société soit par voie de soumissions ou autrement, avec tous services publics ou avec tous particuliers ;

La fabrication, l'importation ou l'achat de toutes matières premières pouvant permettre d'accroître la production

et de façon générale, de réaliser l'objet social ; L'acquisition, la prise de bail, avec ou sans promesse de vente, l'édification, l'aménagement de toutes usines, ateliers, magasins, bureaux de vente et autres nécessaires à la réalisation des objets ci-dessus ;L'utilisation du crédit qui peut être accordé, et plus généralement toute action économique sociale culturelles et éducative propre à atteindre l'objet de la société Coopérative. En dehors de l'objet ci-dessus défini, la coopérative peut également effectuer à titre accessoire, à la demande des associés coopérateurs et sans engagement de ces derniers en application de l'article 8 ci-dessous, des opérations de fournitures de biens et de services se rapportant directement à l'objet principal de la coopérative. Les opérations ci-dessus définies et, le cas échéant, toutes autres qu'elle estimerait utiles peuvent également être faites par la coopérative en ce qui concerne les exploitations qui lui appartiennent en propre, qu'elle a louées ou qui lui ont été concédées. La coopérative peut mettre à la disposition d'une autre société coopérative agricole ou d'une société d'intérêt collectif agricole dont elle est adhérente des immeubles, du matériel ou de l'outillage, notamment des moyens de transports.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN MARCORY RUE DE LA PAIX NON LOIN DE LA CLINIQUE POLYMEDE, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) : M SALE KOUAKOU HERVE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03893 du 11/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°30763/GTCA/RC/2022 du 11/07/2022

